



Aide individualisée pour la maîtrise des compétences

publié le 03/01/2010

En seconde, en SVT

Descriptif :

En classe de seconde, en SVT. Maîtrise autonome et personnalisée des apprentissages en termes de compétences.

Sommaire :

- Témoignages
- Le projet
- Objectifs et mise en oeuvre
- Bilan
- Documents pédagogiques

● Témoignages

Il est important de donner à l'élève un temps de réflexion pour lui permettre de prendre conscience de ses propres difficultés et d'identifier les compétences qu'il doit développer pour progresser. Il est alors possible de construire des outils personnalisés qui permettent aux élèves d'agir efficacement sur leurs difficultés disciplinaires, méthodologiques et transdisciplinaires.

 [Aide individualisée pour la maîtrise des compétences](#) (Flash Video de 45.6 Mo)
Lycée Vieljeux, La Rochelle, Classe de Seconde en SVT



Témoignage de Jeanne (MP3 de 340.4 ko)



Témoignage de Benjamin (MP3 de 289.5 ko)



Témoignage de Claire (MP3 de 294.8 ko)



Témoignage de Justine (MP3 de 175.5 ko)

● Le projet



La maîtrise autonome et personnalisée des apprentissages en termes de compétences doit permettre à l'élève de se repérer dans ses apprentissages, afin d'être acteur de ses progrès.

Suite à un travail réalisé en classe, l'élève doit pouvoir identifier de façon régulière et systématique ses difficultés et les objectifs non atteints, afin de prendre conscience des domaines sur lesquels il doit agir pour réaliser les progrès attendus.

L'élève doit pouvoir établir un lien entre différentes activités et les domaines de compétences qu'il sollicite, afin de mieux connaître ses qualités sur lesquelles il s'appuiera, et ses défauts qu'il s'efforcera de corriger.

L'élève doit pouvoir se construire un outil personnalisé ou individualisé, lui permettant de se situer dans ses apprentissages et d'évaluer régulièrement les progrès réalisés.

● Objectifs et mise en oeuvre

○ Objectifs :

Connaître ses difficultés ; comprendre les outils utilisés dans les différentes disciplines ; cibler son effort sur des compétences (transversales si possibles) définies ; définir des objectifs raisonnables (et limités) et réaliser les progrès escomptés.

○ Mise en œuvre :

- **Prendre conscience des difficultés constatées** : Suite à un travail dont les objectifs ont été clairement définis, il s'agit après vérification ou correction par le professeur, que les élèves effectuent un inventaire des objectifs non atteints, des difficultés rencontrées et des erreurs commises.



Le travail de remédiation peut concerner un compte-rendu d'activités pratiques en SVT, dans l'[exemple \(pdf\)](#) traité ici, mais peut répondre à des attentes variées : préparer un devoir, un exposé, construire une démarche de raisonnement, exploiter des données chiffrées, analyser ou exploiter des modes de représentation etc...

- **Identifier les compétences associées** : Dans un deuxième temps, les élèves doivent consulter un document de référence, afin de situer, chacune des difficultés rencontrées, dans un domaine de compétence (voir [grille de compétences \(pdf\)](#) proposée ici et donnée en début d'année). Ainsi l'élève va déjà dans un premier temps pouvoir regrouper des difficultés par domaine et prendre conscience de ses points forts (compétences peu ou non évoquées) et des domaines sur lesquels des progrès doivent être faits en priorité (compétences souvent citées)
- **Construire une grille personnalisée de suivi** : Ensuite l'élève sélectionne un nombre limité de compétences qui lui semblent primordiales dans un premier temps ; il les classe et les répartit de façon organisée dans un tableau (voir [grilles de compétences élèves \(pdf\)](#)) ; il établit une autoévaluation de l'état initial de maîtrise des compétences sélectionnées.
- **Définir les critères de réussite** : Le point précédent introduit de fait une discussion concernant les critères permettant de valider les progrès et les conseils qui peuvent être associés pour favoriser la démarche active de réussite.

● Bilan



on peut espérer que cette stratégie éclaire l'élève et lui donne la possibilité de se rendre plus **acteur de ses apprentissages**, et agisse positivement sur sa **motivation**.

● Documents pédagogiques

-  [Stratégie de l'action](#) (PDF de 13.9 ko)
-  [Grille de suivi des compétences](#) (PDF de 19.8 ko)
Grille donnée en début d'année
-  [Fiche TP distribuée aux élèves](#) (PDF de 48.8 ko)
Guide de travail objectifs et méthode
-  [Prototype de grille](#) (PDF de 21.4 ko)
Grille vierge

-  [Grille avec suggestions](#) (PDF de 21.4 ko)
-  [Compte-rendu de TP](#) (PDF de 155.1 ko)
Elève 1
-  [Compte-rendu de TP](#) (PDF de 316.3 ko)
Elève 2
-  [Inventaire des difficultés recensées](#) (PDF de 205.5 ko)
Elève 1
-  [Inventaire des difficultés recensées](#) (PDF de 198.7 ko)
Elève 2
-  [Grille individualisée et achevée](#) (PDF de 200.3 ko)
Elève 1
-  [Grille individualisée et achevée](#) (PDF de 196.4 ko)
Elève 2
-  [Lien compte-rendu et grille de suivi](#) (PDF de 273.4 ko)
Elève 1
-  [Lien compte-rendu et grille de suivi](#) (PDF de 305.4 ko)
Elève 2
-  [Lien compte-rendu et grille de suivi](#) (PDF de 312.4 ko)
Elève 3



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.